

Extrait du PROCES-VERBAL DE LA REUNION EN LIGNE DE LA COMMISSION
ELECTORALE DU 18 JUIN 2025 PORTANT VALIDATION DES ELECTIONS DES
REPRESENTANTS DU PER AU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UCAD

L'an deux mille vingt et cinq, le 18 juin à 9 heures une réunion de la commission électorale s'est tenue en ligne, elle a abordé le point inscrit à l'ordre du jour ci-après :

Validations des résultats de l'élection des représentants du PER au Conseil académique ;

L'ordre du jour est adopté sans amendements. La Présidente de séance a ouvert le débat. Le DAJ rappelle que les élections ont été organisées le 17 juin de 8 heures à 17 heures conformément à l'appel à candidatures publié le 02 juin 2025 et aux arrêtés y afférents. Seule la liste LES VISIONNAIRES a été reçue et validée par la commission électorale. Les opérations de vote ont donné les résultats ci-après :

Pour la catégorie : Professeurs et Directeurs de Recherche

Nombre total d'électeurs :514

Nombre de bulletin blanc :16

Pourcentage de votant :35,99 pour cent

Nombre de votants :185

A obtenu : **Liste les visionnaires :169.**

Pour la catégorie : Maitres de conférences, Chargés de recherche et Assistants

Nombre total d'électeurs :859

Nombre de bulletin blanc :21

Pourcentage de votant :37,72 pour cent

Nombre de votants : 324

A obtenu : **Liste les Visionnaires :303**

Décision : La commission déclare élus au Conseil Académique pour une durée de 03 ans renouvelable une fois, les membres de la liste les visionnaires pour les deux catégories.

La commission salue l'engagement du personnel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h 05.

La Présidente de la commission

